


## AVIS DE VACANCE DE POSTE

	Date de diffusion : <b>04/06/2026</b>	Date limite de candidature : <b>04/07/2026</b>	Voie : <input checked="" type="checkbox"/> Statutaire <input type="checkbox"/> Contractuelle	<b>REF DE L'OFFRE A RAPPELER* : 742/26-1</b>
	Nombre de poste à pourvoir : <b>1</b>		Durée du contrat :	
N° de poste : (742)		Diffusion : <input checked="" type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe		*Indiquer uniquement cette référence sur votre candidature

## CHEF(FE) DE CENTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE DIEPPE

### Filière(s) et plage(s) de grades du poste et temps de travail

<input checked="" type="checkbox"/> SPP	<input type="checkbox"/> ADMINISTRATIF	<input type="checkbox"/> TECHNIQUE	<input type="checkbox"/> SOCIALE
Plage de grades :			
Capitaine à Commandant	-	-	-
Restrictions :			
-	-	-	-
Temps de travail :			
-	-	-	-

#### Affectation fonctionnelle :



Sous-direction Territoires et compétences humaines  
Groupement territorial Est

#### Affectation géographique :



Centre d'incendie et de secours de Dieppe  
8, rue des Jardins Ouvriers  
76200 DIEPPE

#### Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;  
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;  
Protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;  
Secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

#### Liaisons hiérarchiques

**N+1** : Chef(fe) du groupement territorial Est  
**N+2** : Chef(fe) de la sous-direction Territoires et compétences humaines

#### Liaisons fonctionnelles

**Internes** : Chefferie du groupement, chefs de centres, filières métiers notamment.  
**Externes** : Élus, les services de l'État et des collectivités, les associations représentatives et concourantes, usagers du service public ...

Dimensionnement actuel du centre d'incendie et de secours

En fonction du centre d'incendie et de secours

Chef ou cheffe de centre d'incendie et de secours - Fiche n° F1A/03

### Missions principales

#### Missions de chef(fe) de centre :

Echelon essentiel de toutes les mesures relatives à l'hygiène et la sécurité au sein du centre, le (la) chef(fe) de centre est responsable du fonctionnement et de la performance opérationnelle de son unité. Il (Elle) est responsable du respect des effectifs fixés dans le Règlement opérationnel, de la gestion des équipes et de la programmation des consoles d'alerte.


Dans ce cadre, il (elle) doit :

- Proposer au (à la) chef(fe) de groupement territorial les ajustements nécessaires concernant la gestion prévisionnelle des emplois des activités et des compétences du centre de secours ;
- Assurer, garantir le maintien et la mise en œuvre de la GOP au CNPE Penly ;
- Assurer la présence permanente d'un management de proximité, associé à un accompagnement des collaborateurs ;
- Veiller à la bonne organisation générale du centre en responsabilisant les différents échelons hiérarchiques ;
- Participer avec son (sa) chef(fe) de groupement à l'évaluation de son unité et développer l'autoévaluation ;
- Développer avec ses collaborateurs de proximités des outils d'accompagnement auprès des agents (coaching) ;
- Intégrer la prévention des risques d'accidents (routiers, en intervention, en manœuvre, au sport...) dans le management des personnels ;
- Assurer la formation, le maintien des acquis et l'entraînement physique des personnels (tronc commun et spécialités) ;
- Assurer la planification des gardes et/ou astreintes conformément au potentiel opérationnel journalier (POJ) quantitatif et qualitatif des compétences (chefs agrès, conducteurs, spécialistes...) ;
- Assurer la capacité opérationnelle, le bon fonctionnement et la disponibilité des matériels, leur contrôle et leur entretien courant ;
- Veiller à la bonne organisation générale du centre en responsabilisant les différents échelons hiérarchiques. Pour cela, il (elle) s'appuie notamment sur les officier(ère)s ou sous-officier(ère)s de garde ;
- S'assurer de la mise en œuvre de la reconnaissance opérationnelle des points d'eau d'incendie situés sur son secteur ;
- Assurer la diffusion des consignes opérationnelles et s'assurer de leur bonne application ;
- Assurer le contrôle et la validation des comptes rendus de sortie de secours rédigés par les chefs d'agrès (CRSS) ;
- S'assurer du respect des règles de contrôle, d'entretien et d'utilisation des équipements de protection individuels (EPI) ;
- Garantir la bonne application des règlements et notes de service en vigueur au sein du corps départemental ;
- Porter et promouvoir la politique et les valeurs du service ;
- Rendre compte des contraintes de maintenance préventive des bâtiments et des matériels affectés au CIS et participer aux projets immobiliers le concernant ;
- Pérenniser et favoriser les conditions de la mixité dans le centre ;
- Développer et promouvoir un volontariat de proximité et favoriser l'engagement citoyen ;
- Développer et partager les bonnes pratiques concernant les mesures relatives à l'écologie et veiller au bon usage des énergies et des fluides au sein du centre afin de réduire les consommations ;
- Renforcer les relations extérieures avec les élus locaux, les partenaires et la population seino-marine dans le cadre du développement d'une culture de la sécurité civile ;
- Participer aux manifestations et cérémonies protocolaires, locales ou départementales.

#### Missions secondaires

- A la demande du (de la) chef(fe) de groupement ou du (de la) sous-directeur(trice) Territoires et compétences humaines, piloter des dossiers relevant du champ de compétences du groupement territorial ;
- Animer les réunions concernant les activités inter centres sur son secteur ;
- Représenter le service dans les relations établies avec les interlocuteurs locaux externes ;
- Participer aux réunions de groupement, à des groupes de travail départementaux, à des réunions avec les partenaires institutionnels, les différents acteurs de la chaîne de secours...

## Emploi opérationnel (SP)

 Les missions opérationnelles sont définies par le chef de corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.


### Formations et diplômes

Être titulaire des unités de valeurs afférentes à son grade.

### Connaissances

Règlements intérieur et opérationnel ;  
Charte du sapeur-pompier volontaire ;  
Attributions et fonctionnement d'un CIS ;  
Règles de rédaction de documents ;  
Maîtrise des logiciels en dotation dans le CIS ;  
Instances, processus et circuits de décision de l'établissement.


### Savoir-faire

 Aptitude à maintenir la capacité opérationnelle du centre d'incendie et de secours ;  
Commandement des opérations de secours ;  
Aptitude à prévenir le risque d'accident de service par des mesures pragmatiques ;  
Aptitude à mener une veille sociale.


### Savoir-être

Sens des responsabilités, de l'organisation ;  
Sens du service public ;  
Qualités relationnelles ;  
Disponibilité ;  
Rigueur et loyauté ;  
Capacité à rendre compte ;  
Capacité à tisser des liens avec les acteurs locaux.

### Encadrement

 Encadrement des personnels de son centre de secours.

### Matériels et effets

-   Word, Excel, Access, PowerPoint  
 Logiciel de gestion de courriers : Elise  
 Logiciel financier  
 Logiciel métier  
 Logiciel technique  
 Logiciel graphique



- Effets d'habillement  
 Logement de fonction  
 Véhicule de service  
 Téléphone portable  
 Ordinateur portable / tablette  
 Badge d'accès  
 Carte de pointage  
 Moyens informatiques et bureautiques

### Temps de travail



Poste à temps complet ;  
Disponibilité à adapter aux contraintes de la fonction ;  
Déplacements réguliers sur le secteur, à la direction et au groupement territorial.

## Rémunération

Selon la délibération du CASDIS en vigueur

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire



**Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire**

**Complémentaire santé** : participation aux contrats labellisés

**Prévoyance** : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

**Œuvres sociales** : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

**Titres Restaurant**

### Contacts



Chef du groupement territorial Est  
02.32.97.47.15



Service des Recrutements  
02.32.70.70.36

### Comment candidater ?

- ✓ Adresser votre candidature à Monsieur le Président du Conseil d'Administration
- ✓ Candidatures externes, joindre une lettre de motivation et un CV (indiquer la référence **742/26-1**) en format PDF via le site internet du SDIS 76 : <https://www.sdis76.fr/offres/>
- ✓ Agent interne : faire valider votre candidature par votre supérieur hiérarchique
  - Candidatures à transmettre via Noria :  
[Noria/Espaces documentaires/Ressources Humaines/Recrutement](#)